

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du mercredi 26 mars 2014 à 20h15

- Présidence : M. René Sonney
- Scrutateurs : Mmes Monique Schafer & Gilberte Mauron
26 personnes présentes + secrétaire
- Excusés : Marie-Claude Cotting, Lucette Sahli et Jean-Marie Clément
- Tractanda :
 1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée
 2. Procès-verbal de la dernière assemblée
 3. Rapport du conseil de paroisse
 4. Comptes 2013, Rapport de la commission financière
 5. Budget 2014, Fonctionnement et Investissements, Rapport de la commission financière
 6. Nomination de la commission financière
 7. Fixation du mode de convocation
 8. Parole au conseil pastoral
 9. Divers et verre de l'amitié

1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée

Le président salue l'assemblée et ses paroissiens(nes), l'abbé Robert Niem et remercie l'Abbé Chardonens de sa présence.

L'Abbé Niem fait une prière.

René Sonney demande à l'assemblée si l'ordre du jour qui a été envoyé par le tout-ménage et affiché au panneau public est accepté. Il est approuvé à l'unanimité. René Sonney informe que les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Les deux scrutatrices sont nommées.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Il était mentionné sur le tout-ménage que le procès-verbal était mis à disposition chez la secrétaire ou via e-mail. Il n'est pas lu ce soir. René Sonney demande si il y a des questions. Il n'y en a pas et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du conseil de paroisse

René Sonney informe que le nouveau conseil est entré en fonction le 13 avril 2013 et que la première chose était de répartir les tâches au sein du conseil. Quelques semaines après l'assermentation il fallait déjà organiser les votes pour la modification du statut ecclésiastique. Malgré le manque d'expérience par rapport aux communes tout s'est très bien passé.

René Sonney souhaite que les membres du conseil se présentent afin de pouvoir expliquer aux paroissiens(nes) qui fait quoi et se décharger envers eux qui font très bien leur travail.

François Clément explique qu'il est vice-président et est en charge, des propriétés de la paroisse et du bénéfice curial (bâtiments, cure, église, chapelle de Senèdes, forêts et grotte) ainsi que des registres paroissiaux.

Esther Schär s'occupe des finances (gestion des comptes et du budget, contrôle des factures et libération des paiements, supervision de la tenue de la comptabilité). Pour la pastorale, elle est la déléguée au conseil pastoral, déléguée au conseil de communauté et responsable de la salle de réunion à la cure.

Christiane Horner explique qu'elle rédige les procès-verbaux des séances du conseil et a la charge de l'entretien de l'intérieur des bâtiments. Elle est la personne de contact avec le sacristain et les fleuristes. Elle est responsable du linge de cérémonie. Elle rend visite aux paroissiens et aux paroissiennes qui ont 90 ans et aux couples qui fêtent leurs noces d'or. Elle s'occupe de la communication et des informations et elle annonce les jubilaires dans le bulletin « Paroisse Vivante » Elle a également la charge de l'invitation des bénévoles au souper annuel qui leur est offert.

René Sonney précise qu'il n'est pas évident de connaître les couples qui fêtent leurs noces d'or et remercie ceux qui le savent d'en informer Christiane Horner.

Jean-Marc Clément explique qu'il s'occupe de la commission du cimetière avec les communes et de la halle polyvalente avec les concierges. Il est la personne de contact avec les sociétés. Il est en charge des manifestations, entre autre de la réservation des salles, de l'organisation des apéros et du parcage avec les pompiers.

René Sonney explique sa tâche de président de la paroisse et de l'assemblée. Il supervise la correspondance et la gestion du bénéfice curial. Il représente la paroisse dans tous les secteurs et est la personne de contact avec les paroissiens et avec la secrétaire. Il est également en charge des sorties d'Eglise qui heureusement sont peu nombreuses et est délégué aux affaires de la commune, de l'unité pastorale et la corporation ecclésiastique cantonale.

À la suite de ces présentations, René Sonney demande si quelqu'un a des questions.

L'Abbé Niem demande si c'est François qui s'occupera de la forêt pour les messes au Bois d'Amont. René et François lui répondent que cette forêt n'appartient pas à la paroisse.

4. Comptes 2013, Rapport de la commission financière

Avant la présentation en détail des comptes, René Sonney donne quelques informations qui sont préoccupantes. On constate qu'en 2003 les charges pastorales (somme des trois comptes : caisse des ministères, tâches supraparoissiales et bureau du secteur) représentaient le 22% du revenu fiscal de la paroisse et qu'en 2013 on en est à 50%. En 10 ans les rentrées fiscales ont progressé de 17% alors que les charges pastorales ont augmenté de 130%. On doit donc être attentif à ces dépenses sur lesquelles on a malheureusement quasi aucune influence puisqu'elles sont décidées par l'évêché et la corporation ecclésiastique cantonale. René Sonney informe aussi que dans l'Unité pastorale, sur les 7 assistants pastoraux laïcs, 5 ont un salaire (converti à 100%) plus élevé que nos prêtres. Cela va être difficile dans ces conditions et il va falloir tirer le frein assez tôt auprès de la corporation ecclésiastique. Jean-Marie Clément a transmis à René un article informant que les Eglises du canton de Berne vont supprimer 27 postes de travail. Espérons ne pas en arriver là un jour.

Esther Schär explique les comptes :

- point 0. Au niveau de l'administration nous avons budgétisé Fr. 36'050.- pour terminer à Fr. 40'906.-. La différence vient du fait que nous avons eu des frais pour les votations et les scrutateurs d'un montant de Fr. 1'495.- et pour les fournitures de bureau et livres pour env. Fr. 1'800.-.

- point 390. Dans le culte et ministère pastoral nous avons budgétisé Fr. 30'800.- et terminé avec Fr. 28'684.-, donc rien à signaler.
- point 391. Pour le ministère pastoral et évangélisation nous avons budgétisé des charges à Fr. 120'000.- et terminé à Fr. 138'700.-, différence due à la contribution à la caisse des ministères pour Fr. 58'397.- pour les salaires des prêtres et laïcs, à la corporation ecclésiastique pour Fr. 32'569.- et au bureau de secteur pour Fr. 42'500.-.
- point 394. Pour l'église et lieux de culte nous avons budgétisé des charges pour Fr. 43'300.- pour terminer à Fr. 47'234.-. La différence provient d'une ancienne facture pour la rénovation du toit de l'église de Fr. 3'565.- et qui ne nous avait pas été transmise.
- point 59. Partage et entraide : nous avons budgétisé Fr. 8'000.- pour finir à Fr. 5'920.-, donc en dessous de ce qui était prévu.
- point 90. Finances et impôts : nous avons budgétisé des charges pour Fr. 14'900.- et des entrées fiscales pour Fr. 269'500.- et avons terminé avec Fr. 17'636.- de charges et des entrées fiscales pour Fr. 271'761.-.
- point 940. Capitaux et emprunts : nous avons budgétisé des charges pour Fr. 400.- et des produits pour Fr. 500.- et avons terminé avec Fr. 281.- dans les charges et Fr. 311.- dans les produits.
- point 942. Immeuble et patrimoine financier : nous avons budgétisé Fr. 17'900.- dans les charges et Fr. 11'900.- dans les produits pour finir à Fr. 20'270.- dans les charges et Fr. 11'400.- pour les produits. La différence vient des travaux à l'église pour la peinture des agenouilloirs et du sol en bois pour un montant de Fr. 2'280.- non prévu.
- point 99. Autres postes : nous avons prévu un amortissement de Fr. 5'000.- réduit à Fr. 0.-, vu le déficit de Fr. 10'421.-

René Sonney remercie Esther et précise que les comptes ne sont pas lus intégralement étant donné que chaque personne en a reçu une copie et il demande à l'assemblée s'il y a des questions.

Mme Claudia Cotting demande d'où proviennent les montants au budget pour le ministère pastoral. René Sonney explique que deux montants sont communiqués par la corporation ecclésiastique et le 3ème par l'UP. René Sonney précise qu'en remettant nos comptes et budget 2014 à la corporation ecclésiastique nous ne manquerons pas de faire nos commentaires.

M. Francis Wicht lit le rapport de la Commission financière en confirmant l'exactitude des comptes vérifiés. Il précise qu'au chapitre des investissements aucun montant n'a été prévu. Les transitoires du solde de l'impôt 2013 n'ont pratiquement pas changé par rapport à 2012. Ce montant correspond approximativement au solde figurant à la récapitulation du service cantonal des contributions. Le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de Fr. 10'421.- alors que le budget prévoyait un bénéfice de Fr. 7'500.-, La différence se situe au niveau pastoral et évangélisation qui était prévu à Fr. 120'000.- et qui finit à Fr. 138'700.-. La fortune au 31.12.2013 est de Fr. 653'265.- après comptabilisation de l'excédent de charges de Fr. 10'421.-. Le bilan total est de Fr. 775'312.-. Le fond de rénovation de la cure est de Fr. 63'707.-, celui de l'orgue et de la tribune est de Fr. 10'000.- et celui de l'église de Fr. 42'000.-.

Les vérificateurs M. Wicht, M. Emmanuel Monney et Serge Clément remercient la caissière Claudia Raetzo ainsi que les membres du conseil de paroisse et proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2013 et d'en donner décharge.

René Sonney remercie la caissière Claudia Raetzo pour la tenue des comptes et Monsieur Francis Wicht pour l'aide apportée et demande à l'assemblée d'approuver les comptes. Ils sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2014, Fonctionnement et Investissement, Rapport de la commission financière

En ce qui concerne le budget 2014, René Sonney donne la parole à Esther Schär qui explique les points les plus importants :

- point 0. Au niveau de l'administration nous avons regroupé les frais du conseil et de déplacement Fr. 3'000.- .
L'aide aux mouvements paroissiaux a été portée à 11'000.- pour tenir compte d'un montant spécial de Fr. 4'300.- attribué au chœur mixte pour la fête des céciliennes.
- point 39. Au niveau du culte pastoral rien à signaler.
- point 391. Au niveau du ministère pastoral, l'éveil à la foi est dorénavant pris en charge par l'UP et pour cela le budget est de Fr. 0.-.
- point 394. Église et lieux de culte : une augmentation de 4'000.- à 11'000.-, notamment pour l'achat de 2 bancs devant l'église à Fr. 3'500.-
- point 59. Au niveau de partage et entraide : Fr. 0.- pour les dons aux œuvres caritatives, le budget étant à la limite.
- point 90. Au niveau des finances et impôts rien à signaler.
- point 94. Au niveau de la gérance et fortune rien à signaler.
- point 942. Au niveau des immeubles du patrimoine financier pour l'entretien et la rénovation des bâtiments, on a baissé de Fr. 2'200.- le budget car les sols en bois et les bancs intérieurs ont été faits.
- point 99. Au niveau des autres postes rien à signaler.

René Sonney demande si quelqu'un a des questions relatives au budget.

Mme Claudia Cotting demande pourquoi, au niveau du budget pastoral il y a Fr. 141'500.-, soit Fr. 21'500.- de plus, par rapport au budget 2013 ce qui équivaut à peu près à 18% d'augmentation ? René Sonney explique que l'on n'a eu aucune explication et que ces montants sont imposés par la corporation ecclésiastique. Il a l'espoir qu'avec le nouveau responsable financier de la corporation ecclésiastique, cela va changer. Mme Claudia Cotting demande ce que l'on peut faire pour éviter des augmentations pareilles. René Sonney lui répond que l'on ne peut pas faire grand chose, car cela fait l'objet d'une convention approuvée par la corporation. L'évêque décide également des personnes qui sont engagées à notre charge dans l'UP sans avoir droit de regard sur leurs cahiers des charges. Avec le nouveau statut qui a été voté, il y a un frein à l'endettement. On attend donc de voir. Mme Claudia Cotting demande au niveau des impôts si on va garder les mêmes taux. René Sonney lui répond que oui.

M. Wicht précise que l'on est tenu à ne pas dépasser les 5% de déficit et que l'on ne peut pas prendre dans la fortune, mais on devrait y arriver sans augmenter les impôts.

Mme Cotting précise que c'est ce qui nous guette et on risque de se retrouver devant un refus de l'assemblée paroissiale pour une modification d'impôts. M. Sonney le reconnaît aussi, d'autant plus que ça entraînerait certainement une augmentation des sorties d'Église, ce que l'on ne veut pas non plus.

Esther Schär précise au niveau du budget des investissements, qu'il y a Fr. 18'000.- de prévu pour le remplacement du chauffage de la salle polyvalente. Jean-Marc Clément précise que c'est un nouveau chauffage à pellet qui sera installé, en commun avec l'auberge du Château. La participation respective de

la commune et de l'auberge a été calculée en fonction de la quantité de mazout utilisé les années précédentes. La paroisse participe à hauteur de 17% à la part communale, soit Fr. 17'500.-

M. Francis Wicht prend la parole et remercie d'abord pour le don reçu pour le chœur mixte à l'occasion de la 38ème fête des Céciliennes. Le budget 2014 n'amène pas de commentaire particulier. Il représente les recettes et dépenses courantes de la paroisse. Nous constatons néanmoins l'augmentation d'année en année des tâches supraparoissiales, de la caisse des ministères et du bureau du secteur et demandons à avoir une explication auprès de ces différents offices. Un investissement de Fr. 18'000.- se rapportant à la participation au chauffage de la halle polyvalente. Le budget 2014 ne prévoit aucune attribution aux fonds spéciaux et de rénovation pour l'église et les orgues, vu le résultat négatif envisagé. L'estimation prudente des entrées fiscales se justifie par la baisse enregistrée de manière générale au niveau fédéral et cantonal, baisses qui se répercutent sur les communes et les paroisses également. La perte au budget est de Fr. 9'560.-. Il propose à l'assemblée d'approuver le budget 2014. Il remercie chaleureusement, avec Serge Clément, M. Emmanuel Monney pour son engagement et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction de syndic de Senèdes.

René Sonney demande l'approbation des budgets d'investissement et de fonctionnement qui sont acceptés à l'unanimité.

6. Nomination de la commission financière

René Sonney annonce que Monsieur Emmanuel Monney a manifesté son intention de se retirer de la commission financière. Il le remercie au nom du conseil pour son engagement et Esther lui remet une bouteille. Pour le remplacer, René Sonney propose M. Albert Maillard spécialiste de la finance et habitant Ferpicloz. Sa nomination est approuvée à l'unanimité. Il en est de même pour la reconduction des deux autres membres.

7. Fixation du mode de convocation

René Sonney précise que l'on doit décider du mode de convocation à chaque fin de législature et que cela n'a pas été fait précédemment. Il y a deux possibilités de convoquer l'assemblée paroissiale, en plus de la publication dans la feuille officielle et de l'affichage au pilier public: soit par tout-ménage, soit par courrier adressé. Le conseil propose de continuer avec le tout-ménage, ce qui est accepté à l'unanimité.

8. Parole au conseil pastoral

L'Abbé Niem félicite le conseil de paroisse et la caissière pour son dévouement. Grâce au conseil de paroisse, au conseil de communauté et aux autres mouvements paroissiaux, notre paroisse fonctionne bien surtout dans les domaines de collaboration, de solidarité, de proximité et d'amitié lors de grandes fêtes religieuses et de manifestations. Il rappelle quelques fêtes importantes notées dans la feuille violette qui est mise au fond de l'église, notamment la soupe de carême qui aura lieu le vendredi 18 avril à la salle polyvalente à 11h30. La veillée Pascale sera célébrée le samedi Saint 19 avril à 20h00 avec toutes les paroisses d'en haut soit les 5 paroisses réunies. La 38ème fête des Céciliennes du décanat St-Maire sera célébrée le jeudi de l'Ascension le 29 mai à 10h00 à Ependes. La 1ère communion aura lieu le dimanche de la Pentecôte le 8 juin à 10h00. La fête Dieu sera célébrée à Arconciel le jeudi 19 juin à 9h30. L'assomption sera célébrée au bois d'Amont le vendredi 15 août à 10h00. Quelques infos sur l'UP : durant l'année 2013 nous avons vécu des moments forts en célébrant la foi comme des messes des familles animés par nos enfants. La 1ère communion avec 94 communicants, la fête de la confirmation avec 158 jeunes confirmés, 46 bébés baptisés, le sacrement des malades, les messes de sépulture avec 76 personnes qui nous ont quittés. Il y a eu 30 personnes au total qui ont quittés l'Eglise surtout à Marly. A partir de l'automne prochain, 2 enseignants nous quittent soit Françoise Marty et le diacre Jean-Pierre Overney. Deux nouveaux membres nous rejoindront Eliane Quartenoud de Treyvaux et Joël Biemann de Marly. Dès la rentrée, il y aura deux messes le samedi, chaque prêtre disant une messe, et 4 messes le

dimanche soit deux messes par prêtre, à 9h00 et 10h30. Il n'oublie pas de remercier les acteurs des fêtes citées ci-dessus, soit les servants de messe, lecteurs(rices), sacristains, organistes, les célébrants, les chorales, les animateur(rices) et les cathéchistes.

M. Jules Clément espère qu'il y aura la messe le jour de Noël et Robert Niem lui répond qu'elle aura lieu à Ependes cette année et celle des rameaux aussi.

L'Abbé Niem informe qu'il y aura un pèlerinage à Assise, sur les traces de St-François et de Ste-Claire, organisé par l'UP du lundi 9 au vendredi 13 juin. Les personnes intéressées sont priées d'appeler le secrétariat de Marly.

9. Divers

René Sonney remercie ses collègues du conseil de Paroisse pour leur engagement et la bonne ambiance. Il remercie également la commission financière de leur excellente collaboration et de leur précieuse aide ainsi que les bénévoles. La prochaine assemblée paroissiale aura lieu le mercredi 25 mars à 20h15. Il rappelle la fête des Céciliennes des 29, 30 et 31 mai 2014.

M. Wicht nous informe qu'il y aura un papillon de couleur contenant les infos de la fête des Céciliennes qui débutera le jeudi par la messe à 10h00, chantée par les six chorales (Marly, Arconciel, Treyvaux, Bonnefontaine, Praroman, Ependes). Le vendredi soir aura lieu le concert profane à 20h30 avec les six chorales. Le samedi soir le concert religieux à 18h30 avec les six chorales et un programme alléchant.

M. l'abbé Chardonnens remercie chaleureusement le conseil de paroisse.

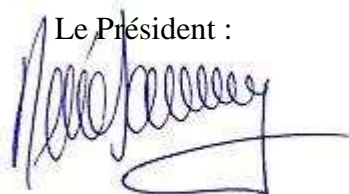
M. Monney demande si les armoires de l'organiste ont été posées. François s'en occupera.

M. Monney demande de redire au moment de l'assemblée le point des divers du dernier PV. René en prend note.

L'Abbé Niem demande de mettre la prochaine assemblée comme dans les autres paroisses à 20h00. René lui répond que c'est une tradition à Ependes que tout soit à 20h15 mais il y réfléchira.

Mme Cotting demande qui s'occupe du secrétariat de la paroisse de Praroman. Christiane lui répond que c'est Béatrice Kunti.

René Sonney remercie les paroissiennes et paroissiens et lève la séance à 21h15. Il invite tout le monde à prendre le verre de l'amitié sur place.

Le Président :  La Secrétaire :